L'AGENT PÉNITENTIAIRE

- est un fonctionnaire de l'État de la catégorie de traitement D1
- veille à la sécurité et à la sûreté du centre pénitentiaire
- est responsable de la surveillance et de l'encadrement des détenus
- est la première personne de contact pour le détenu et contribue à sa réinsertion
- exécute ses tâches dans le respect de la dignité humaine

plan K 02/2020

CONTACT

- **Administration pénitentiaire**
  Direction
  7a, rue Thomas Edison
  L-1445 Strassen

247-64500
recrutement@ap.etat.lu
www.ap.gouvernement.lu

AGENT
PÉNITENTIAIRE

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Administration pénitentiaire

REJOIGNEZ L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE !

VOTRE CARRIÈRE

Niveau	Fonction
Stage	Agent pénitentiaire stagiaire
Niveau général	Agent pénitentiaire 1er Agent pénitentiaire Agent pénitentiaire principal Agent pénitentiaire chef
Niveau supérieur	Agent pénitentiaire dirigeant adjoint Agent pénitentiaire dirigeant Agent pénitentiaire dirigeant chef

RECRUTEMENT

Conditions

- être âgé d'au moins 18 ans
- être de nationalité luxembourgeoise
- avoir suivi avec succès l'enseignement des cinq premières années d'études dans un établissement d'enseignement secondaire ou être détenteur d'un diplôme d'aptitude professionnelle (DAP/CATP)
- avoir passé avec succès l'examen concours du groupe de traitement D1

Procédure

- Examen concours D1
- Candidature sur govjobs.lu
- Épreuve spéciale
  - épreuve écrite
  - entretien d'embauche
  - test de personnalité et d'aptitude cognitive

STAGE ET FORMATION

Le stage est d'une durée de 2 années et peut être réduit au maximum d'une année.

Au cours de votre stage, vous

- suivez une formation générale auprès de l'Institut national d'administration publique (INAP)
- suivez une formation spéciale organisée par l'Institut de formation pénitentiaire (IFP)
- bénéficiez d'une initiation théorique et pratique au sein de l'Administration pénitentiaire en traversant les différents services de surveillance

L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE VOUS OFFRE

- un travail diversifié et des horaires variés (24h/24, 7j/7)
- des conditions et une rémunération intéressantes
- un accès à des formations adaptées à vos besoins

VIDÉO

- Découvrez le métier de l'agent pénitentiaire :

VOS TÂCHES

- accompagner et surveiller les détenus lors de leurs déplacements, de leurs activités et de la promenade
- participer à l'organisation de la vie quotidienne au sein de la prison
- effectuer les tâches de contrôle :
  - fouilles des détenus et des cellules
  - contrôle des présences et absences pendant les activités des détenus
  - contrôle de l'accès des visiteurs et des véhicules
- effectuer des tâches administratives et organisationnelles

Plus d'informations sur l'Administration pénitentiaire et les postes vacants sur ap.gouvernement.lu